



HAL
open science

Licence professionnelle Qualité et méthodes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Qualité et méthodes. 2017, Université de Limoges. hceres-02027788

HAL Id: hceres-02027788

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027788>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Qualité et méthodes

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences des matériaux, génie civil, habitat

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la qualité*, parcours *Qualité et méthodes*, forme (depuis 2004 en tant que LP et depuis 1998 comme diplôme d'université (DU)) des techniciens polyvalents pour préparer et mettre en place un processus de management de la qualité. Elle offre au diplômé la possibilité de maîtriser les deux disciplines (qualité et méthodes) en permettant d'agir de manière coordonnée sur les outils et les paramètres influents rattachés à l'une ou à l'autre des disciplines. Le technicien titulaire de cette licence doit être capable d'agir conjointement sur l'organisation de la qualité et sur l'organisation de la production. Son action vise à accroître la qualité, la productivité et par là même la compétitivité de la structure qui l'emploie. Ce professionnel des méthodes et de la qualité est capable de travailler comme responsable méthodes ou qualité ou bien les deux selon la taille de la structure, aussi bien dans une petite et moyennes entreprise / petite et moyenne industrie (PME-PMI) que dans une grande entreprise du domaine de l'industrie mécanique, agro-alimentaire, chimie, métallurgie et/ou dans des services publics (administrations, collectivités, établissements publics dont ceux du secteur santé). Cette licence professionnelle est portée par le département Génie mécanique et productique (GMP) de l'institut universitaire de technologie (IUT) du Limousin (site de Limoges). Elle fonctionne exclusivement selon un schéma d'alternance université/entreprise en contrats de professionnalisation. Elle est ouverte à tout diplômé de niveau bac+2 en poursuite ou reprise d'études et est financée par des contrats de professionnalisation ou des congés individuels de formation. L'objectif de double compétence visé implique un minimum de connaissances préalables à la réussite pour les étudiants recrutés dans le cadre de cette LP.

Analyse

Objectifs

La finalité de la formation est double : maîtriser la qualité et maîtriser les méthodes de production. Les métiers préparés par la LP *Qualité et méthodes* sont ceux de responsables méthodes, responsable qualité ou bien les deux. La combinaison qualité méthodes permet de répondre à un besoin des petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) qui ne peuvent pas forcément embaucher deux techniciens pour ces deux domaines d'activité. Malgré tout, la formation vise aussi bien les PME-PMI que les grandes entreprises du domaine de l'industrie mécanique, agro-alimentaire, chimie, métallurgie et/ou les services publics (administrations, collectivités, établissements publics dont ceux du secteur santé). Les contenus de la formation sont en adéquation avec les objectifs visés : les normes internationales ISO, les méthodes se rapprochant du LEAN (gestion au plus juste) ; les outils d'audit interne et d'amélioration continue (KAISEN, AMDEC, etc.). Ces objectifs sont atteints au vu des postes occupés par les étudiants sortant de cette formation.

Organisation
<p>La formation est proposée uniquement sous la forme de l'alternance. L'ensemble des cours (répartis sur 14 semaines à raison d'environ une semaine par mois) est obligatoire et il n'y a pas d'options. L'alternance permet aux étudiants d'effectuer une période en entreprise de 33 semaines. L'intégralité de la formation se déroule au sein de l'IUT du Limousin.</p> <p>Les enseignements sont articulés autour de trois axes : connaissances transversales, méthodes, qualité. La répartition horaire proposée est cohérente avec l'objectif de double compétence en méthodes et qualité.</p> <p>Il existe une mutualisation des moyens et de l'enseignement de trois matières avec les autres licences professionnelles du département GMP de l'IUT du Limousin : la gestion de projet, le cahier des charges fonctionnelles et les travaux pratiques sur un logiciel d'entreprise <i>resource planning</i> (ERP).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation correspond à une demande forte au niveau local. Elle est unique au niveau des régions limitrophes du Limousin dans le domaine qualité et méthodes des secteurs d'activité du secondaire et tertiaire. <i>A contrario</i>, elle présente un faible positionnement national, en partie lié au rythme de l'alternance.</p> <p>Cette LP est une suite directe d'enseignements spécifiques aux départements GMP, même si le recrutement montre une répartition partagée à environ 50/50 d'étudiants diplômés de diplôme universitaire de technologie (DUT) et de brevet de technicien supérieur (BTS). La formation est proposée en collaboration avec des organismes professionnels : l'association de formation professionnelle pour l'industrie (AFPI) et Gérard Saigne développement (GSD-Auditeur Qualité AFAQ).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (5) et d'enseignants (5) appartenant à l'IUT, de professionnels issus du monde socio-économique (7) et de formateurs de l'AFPI Limousin ou enseignants d'autres établissements (5). La répartition est équilibrée, mais l'intervention des enseignants-chercheurs est plus limitée en nombre d'heures de face à face étudiants (environ 65 h / 450 h).</p> <p>Les professionnels (qui occupent des postes en lien avec les spécialités de la LP) assurent un nombre important d'heures d'enseignement (plus particulièrement dans les modules « cœur de métier » orientés méthodes et qualité) en présentiel (45 à 50 %), ce qui est largement supérieur au minimum requis pour une LP.</p> <p>Le rôle du responsable de la formation est classique (relation avec les entreprises, organisation pédagogique de la formation, animation et suivi du devenir des étudiants). La répartition éventuelle des tâches avec d'autres membres de l'équipe pédagogique n'est pas précisée. Une réunion de présentation de la formation aux encadrants industriels a lieu en début d'année, tandis que le bilan de fin septembre concerne uniquement le responsable de la formation et les étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre annuel de contrat de professionnalisation (mode exclusif de fonctionnement) est de 15 à 25 sur les 5 ans. Le taux de réussite est de 100 %. L'insertion professionnelle est très bonne : employabilité à 6 mois de 69 % à 85 % (enquête interne), à 27 mois de 69 % à 100 % selon les années (enquête nationale). L'aperçu donné des emplois à l'issue de cette LP montre une cohérence entre d'une part les niveaux et domaines d'emploi et d'autre part les objectifs de cette formation.</p> <p>On observe toutefois une augmentation du nombre des poursuites d'études. Il est actuellement autour de 20 % (2/10 à 1/18 étudiants en poursuite d'études/ étudiants répondants). L'année 2015 présente un taux supérieur avec 5/16 = 38 %, et fait pour l'instant figure d'exception tout en donnant le signal d'un indicateur à surveiller. Le constat est classique : les universités porteuses de LP n'ont pas la maîtrise du devenir des étudiants en poursuite d'études. Le responsable pédagogique confirme que dans le cas présent, aucun avis de poursuite d'études n'est donné aux étudiants de la LP souhaitant poursuivre. Les étudiants en poursuite d'études le font d'ailleurs en dehors de l'université de Limoges.</p>
Place de la recherche
<p>La formation n'est pas adossée à un laboratoire de recherche. La place de la recherche se limite ici à la participation de quatre enseignants chercheurs dans la formation. Ils interviennent principalement dans le cadre du suivi des étudiants lors des projets et stages.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La formation a été mise en place avec la collaboration de la branche professionnelle de la métallurgie. Un certificat de qualification paritaire (CQP) est associé à la licence professionnelle, délivré par l’union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM). L’accompagnement dans le projet professionnel des étudiants s’effectue par les entreprises des branches de la métallurgie, céramique, plasturgie, industrie des papiers cartons et celluloses, et agro-alimentaire. La participation des formateurs professionnels des méthodes et de la qualité est de l’ordre de 60 %.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation décrit bien les contenus en termes de compétences professionnelles, méthodologiques et organisationnelles auxquelles prépare la LP, ainsi que les secteurs d’activité.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet est défini en concertation avec les deux tuteurs, d’une durée non précisée, et doit permettre à l’étudiant de montrer (à l’écrit et à l’oral) son évolution technique et scientifique. Le projet tuteuré est intégralement pris sur le temps d’immersion professionnelle. Une distinction est réalisée par concertation dans le choix du sujet entre les deux tuteurs. Le sujet se distingue alors de la présentation générale de la mission conduite à l’année qui a lieu en septembre lors de la soutenance concernant le stage.</p> <p>Le stage est d’une durée de 33 semaines (fonctionnement en alternance). Le stage est évalué à l’écrit et à l’oral sur les missions d’entreprise assurées par l’étudiant et les résultats obtenus. L’évaluation du travail réalisé en entreprise est valorisée par une note (donnée par le tuteur entreprise), indépendante de la notation écrit/oral.</p> <p>Le suivi en entreprise comporte une visite en milieu industriel en début d’année, préalable à une réunion avec les entreprises et les formateurs en début de formation, avant l’organisation à mi-parcours d’une seconde visite. La visite initiale n’est pas a priori réalisée par le formateur qui fera la visite pour le suivi de l’apprenant en entreprise. Le formateur ne voit donc qu’une seule fois l’alternant en situation, ce qui est peut-être insuffisant pour avoir une cohérence du suivi tout au long de l’année d’alternance.</p> <p>Le jury est <i>a priori</i> composé uniquement d’enseignants dans le cas du projet. Il n’y a pas de précision sur sa composition pour la soutenance de stage.</p>
Place de l’international
<p>Hormis l’apprentissage de l’anglais, aucun lien avec l’international n’est présenté. La mise en place de l’international est compliquée dans le cas des LP en alternance.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait sur dossier au fil de l’eau par le responsable de la formation et deux ou trois enseignants de l’équipe pédagogique. L’organisation et le fonctionnement d’une commission de recrutement ne sont pas détaillés. Les inscrits proviennent majoritairement de DUT ou BTS-BTSA (environ à 50-50). Il n’y a pas de précisions permettant de savoir si ce ratio est également celui des dossiers reçus. Le taux de pression n’est pas non plus évaluable : il n’y a pas de chiffres donnant le nombre de dossiers reçus chaque année.</p> <p>On peut noter que cette licence réussit à intégrer chaque année un ou deux étudiants venant de deuxième année de licence (L2) mais le parcours concerné et l’université d’origine n’est pas indiqué. Ce point est à souligner positivement car il est difficile d’intégrer des profils L2 dans les formations en alternance où les entreprises doivent recruter les étudiants.</p> <p>Il y a également des candidats en validation des acquis de l’expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) qui accèdent à la licence ou qui obtiennent directement le diplôme.</p> <p>Il n’y a pas d’organisation institutionnelle de la mise à niveau à proprement parler. Les enseignants de chaque unité d’enseignement (UE) doivent veiller à prendre en compte l’hétérogénéité des profils des étudiants recrutés pour homogénéiser les niveaux au fur et à mesure de l’avancement de leur module. Cette organisation pourrait être préjudiciable dans le cas d’un trop grand nombre de profils différents au sein d’une même promotion.</p>
Modalités d’enseignement et place du numérique
<p>La formation est proposée suivant le rythme de l’alternance entre 14 semaines de cours et 33 semaines en entreprise. L’équilibre cours - travaux dirigés - travaux pratiques est satisfaisant. Les matières communes à plusieurs LP du département GMP de l’IUT ont été mutualisées afin de faciliter l’organisation liée à la disponibilité des intervenants. L’ensemble des cours est en présentiel obligatoire pour les étudiants inscrits dans cette formation. Le cas particulier des VAE partielles permet de s’inscrire à un nombre limité de modules permettant de réaliser la VAE.</p> <p>On peut noter l’utilisation de quelques logiciels métiers (gestion) et en anglais, le numérique n’est pas la modalité principale de réalisation de la formation.</p>

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants se fait en suivant les modalités du contrôle continu. L'évaluation n'est pas semestrialisée puisque les différentes matières sont dispensées tout au long des 12 mois de formation.</p> <p>L'obtention du diplôme suit les règles de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP, avec la nécessité de valider une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 associée à une moyenne également supérieure ou égale à 10/20 pour les deux UE professionnelles que sont le projet et le stage.</p> <p>Le jury d'attribution est composé du responsable, d'enseignants et de représentants des entreprises.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'évaluation de l'acquisition des compétences professionnelles de la fiche RNCP s'effectue à partir des fiches d'évaluation (savoir-faire et savoir-être) établies lors des visites en entreprise, et d'une fiche post-soutenance remplie avec le tuteur entreprise. Les compétences sont évaluées par un jury de professionnels lors de la soutenance de septembre pour l'attribution d'un CQP technicien de la qualité en complément du diplôme de licence professionnelle.</p> <p>Le supplément au diplôme synthétise clairement pour les étudiants ou futurs étudiants les conditions d'accès, l'organisation des études, les exigences du programme, les secteurs d'activités et types d'emplois accessibles.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés se fait au niveau institutionnel par le « Carrefour des étudiants » de l'université de Limoges. Le taux de réponse est d'environ 60 % des inscrits.</p> <p>Une enquête interne en collaboration avec l'AFPI est réalisée sur la promotion de l'année précédente. Le taux de réponse est meilleur (20 répondants au lieu de 16 pour l'année 2013 qui est la seule ayant des données pour les deux types d'enquêtes).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le Conseil de perfectionnement, mis en place depuis les débuts de l'existence de cette LP, est composé du responsable pédagogique de la LP, du chef de département GMP et de représentants des enseignants, des professionnels, des formateurs et de deux étudiants. Ce Conseil se réunit et les propositions qui peuvent être faites permettent de faire évoluer la formation, par exemple pour la mise en place de l'enseignement de l'anglais.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas explicitée.</p> <p>La procédure d'autoévaluation des formations suit la procédure prévue par l'université. Les équipes pédagogiques ayant répondu à un questionnaire de 16 items analysé ensuite par 2 autres collègues. L'autoévaluation des champs de formation a permis une redéfinition du périmètre des champs de formation fin 2015.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'orientation double-compétence.
- Les très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle.
- La longévité de cette formation : 19 ans d'existence.
- La collaboration des professionnels (Intervenants, AFPI, GSD, Certification professionnelle UIMM).
- L'organisation de la formation en alternance.

Points faibles :

- L'évaluation non explicitée de la formation par les étudiants.
- L'enquête de satisfaction des enseignements reçus non présentée, et non analysée au fil des années.
- Le taux d'intervention d'industriels et de formateurs qui constitue un risque potentiel d'éloignement de la formation de son caractère universitaire.

Avis global et recommandations :

La licence *Métiers de la qualité*, parcours *Qualité et Méthodes* complète l'offre de formation de l'université de Limoges en proposant ici une LP double compétences. Elle répond à un besoin régional des industries en personnels qualifiés dans les domaines combinés des méthodes et de la qualité.

Les contenus de la formation sont en adéquation avec les objectifs de la formation et les métiers visés. Il n'y a donc pas de modification majeure dans le contenu de la formation à envisager. Une approche du développement durable serait un plus. Le développement des visites en entreprise, en leur donnant du sens et en les intégrant davantage dans les évaluations peut également être une piste d'amélioration.

Les professionnels partenaires interviennent dans la formation (face à face étudiants) et dans l'organisation de la formation en participant au jury d'attribution, aux différentes soutenances auxquelles les étudiants sont soumis, et au Conseil de perfectionnement. On peut noter une très forte participation des professionnels dans cette LP à hauteur de près de 60 % des heures. Ce nombre élevé peut être vu comme un point positif pour une formation professionnalisante ayant des objectifs d'insertion directe. Il faudra toutefois veiller à ce que cette participation importante des professionnels ne vienne pas occulter le côté universitaire et scientifique de la LP.

La formation pourrait étendre son rayonnement au niveau national, peut-être en modifiant le rythme de l'alternance afin de faciliter l'attractivité hors région. Elle doit poursuivre son incitation auprès des licences générales à préparer les étudiants aux LP par une UE dédiée en L2. Il serait bon également que les avis des étudiants et des tuteurs d'entreprise sur l'enseignement reçu et les rythmes d'alternance soient présentés dans le futur dossier d'évaluation.

Observations des établissements

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1205

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Métiers de la qualité, parcours Qualité et Méthodes**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

